



Demi-Tarif

Ce mardi, au quartier d'isolement, un de nos camarade s'est fait cracher en plein visage par le bien trop connu détenu D, lors du mouvement douche. Un geste ignoble et profondément humiliant qui aurait dû appeler une réponse ferme et exemplaire !

Ce matin, la commission de discipline a rendu son verdict : 15 petits jours de QD ! Pour rappel, la peine maximale pour une agression sur un agent est de 30 jours ! Pourquoi la commission de discipline a-t-elle offert un demi-tarif à ce voyou ?

Une réponse dérisoire et un crachat supplémentaire en plein visage pour notre collègue mais cette fois ci de la part de l'administration !

Pendant que les collègues encaissent l'inacceptable, l'administration joue les grands humanistes. Elle minimise les violences subies, déshabille l'autorité et fragilise, chaque jour un peu plus ceux qui assure tant bien que mal leurs missions !

FO JUSTICE VAL DE REUIL ne laissera pas passer cette injustice !

Nous exigeons alors le transfert immédiat de cette énergumène qui met chaque jour en péril la sécurité des personnels !

Nous dénonçons fermement la clémence dont l'administration a fait preuve envers ce détenu et exigeons que pour chaque agression envers le personnel la sanction maximale devienne la règle !

FO Justice Val de Reuil apporte tout son soutien à notre camarade agressé et méprisé par sa propre administration !

Nous ne sommes pas des punchingballs, nous sommes des professionnels et tant que l'administration continuera de mépriser les agents, nous hausserons le ton !

